

Réunion du 2 mars 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

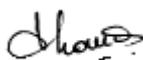
- Etai
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
- Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents
- Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN
- Procurat
ion(s) : Monsieur Etienne BURGER ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Louise RICHERT ayant donné pouvoir à Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Richard STOLTZ ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Pierre MARMILLOD
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CG/2015/4 - Plan de développement touristique du Bas-Rhin - 214
Montée en puissance de la stratégie de développement du
tourisme en Alsace**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général décide :

- d'approuver la prolongation sur les deux années à venir de la stratégie de développement touristique pour l'Alsace, structurée autour des onze objectifs rappelés dans le bilan de la stratégie tourisme 2012-2014 joint en annexe, et ce afin de permettre sa montée en puissance, avec une échéance finale au 31 décembre 2016 ;
- d'assurer la mise en oeuvre des actions prévues dans cette stratégie de développement du tourisme prolongée jusqu'au 31 décembre 2016 ;
- de financer les actions retenues dans la limite des budgets annuels alloués au développement et à la promotion du tourisme, et en fonction de l'implication des autres partenaires ;
- de donner délégation à la commission permanente pour l'exécution et le suivi de la stratégie de développement touristique pour l'Alsace ainsi prolongée.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL